

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 octobre 1996

RAPPORT DE SITUATION SUR LE RATIO HOMMES- FEMMES ET L'ÉVOLUTION DU PROFIL DU PERSONNEL DU PAM

Point 10 a) de l'ordre
du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/96/10-A
ORIGINAL: ANGLAIS

**Rapport de situation sur le ratio
hommes-femmes et sur la proportion du
personnel venant de pays en
développement économique**

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

TABLE DES MATIÈRES

		<u>Page</u>
INTRODUCTION:		4
A.	RAPPORT DE SITUATION SUR LE RATIO HOMMES-FEMMES PARMI LES ADMINISTRATEURS ET LES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX DE RANG SUPÉRIEUR DU PAM	5
TABLEAU I	Évolution du nombre de femmes dans le personnel entre le 1er janvier 1992 et le 31 août 1996	5
TABLEAU II	Représentation des femmes dans le personnel, de la classe P-5 jusqu'à celle de Sous-Secrétaire général/Secrétaire général adjoint, comprise, du 1er janvier 1992 au 31 août 1996	6
TABLEAU III	Représentation des femmes au Siège et dans les bureaux de pays, par catégorie de personnel (rang supérieur, services spécialisées, service unifié et personnel de projet) au 31 août 1996	7
B.	RAPPORT DE SITUATION SUR LA REPRÉSENTATION DES RESSORTISSANTS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES CATÉGORIES DES ADMINISTRATEURS ET DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX DE RANG SUPÉRIEUR DU PAM	8
TABLEAU IV	Évolution du nombre de ressortissants de pays en développement économique entre le 1er janvier 1992 et le 31 août 1996	8
TABLEAU V	Représentation des ressortissants de pays en développement économique au Siège et dans les bureaux de pays, par catégorie (rang supérieur, services spécialisés, service unifié et personnel de projet) au 31 août 1996	9



INTRODUCTION

1. Le présent rapport donne un aperçu de la proportion de femmes et de ressortissants de pays en développement économique dans le personnel du PAM pour la période allant du 1er janvier 1992 au 31 août 1996. Aux fins de ce rapport, le terme "personnel" se rapportera à toute personne ayant un contrat de fonctionnaire international de classe P-1 à D-2 et au-dessus, depuis un an ou plus, ce qui couvre toutes les catégories d'administrateur: services spécialisés, service unifié et personnel de projet, qu'ils soient basés au Siège ou dans les bureaux de pays, exception faite des administrateurs auxiliaires (JPO). Les chiffres présentés portent également sur les membres du personnel qui sont (ou étaient) en congé sans traitement ou ont été détachés auprès d'autres institutions des Nations Unies. Ce dernier groupe figure dans la catégorie de personnel du Siège (et non dans les bureaux de pays).
2. S'agissant de la représentation des femmes, les tableaux I à III présentent plusieurs éléments:
 - a) l'augmentation de leur nombre, en termes absolus et relatifs, par rapport à l'ensemble du personnel pour la période allant du 1er janvier 1992 au 31 août 1996 (tableau I);
 - b) leur proportion de la classe P-5 à celle de Sous-Secrétaire général/Secrétaire général adjoint, comprise (tableau II); et
 - c) leur répartition entre le Siège et les bureaux de pays, par catégorie de rang supérieur et par type de poste (tableau III).
3. Le nombre de femmes dans le personnel a augmenté de manière significative à tous les niveaux et dans toutes les catégories, grâce à une politique dynamique de recrutement et de promotion, et à un taux de rotation moins rapide. En particulier, les femmes sont maintenant représentées à partir de la classe P-5. En fait, au 1er janvier 1992, aucune femme n'occupait un poste supérieur à la classe P-5, et le taux de représentation des femmes n'était que de 9,2 pour cent au niveau P-5, alors qu'il est de 18,5 pour cent au 31 août 1996. Il est néanmoins clair que des efforts soutenus et durables sont à déployer pour atteindre l'objectif fixé par les Nations Unies de 50 pour cent de femmes d'ici à l'an 2001.
4. À compter du 1er janvier 1992, la proportion de ressortissants de pays en développement économique dans le personnel a diminué en pourcentage. Toutefois, cette tendance s'est renversée depuis 1995, et plus encore au cours des premiers 18 mois de 1996. La raison principale de cette évolution à la hausse est le faible taux de départ à la retraite, associé à des efforts accrus de recrutement. Si cette tendance se maintient, le PAM pourrait atteindre un taux de 37 à 38 pour cent d'ici à 1997 (tableaux IV et V).



A. RAPPORT DE SITUATION SUR LE RATIO HOMMES-FEMMES PARMIS LES ADMINISTRATEURS ET LES FONCTIONNAIRES DE RANG SUPERIEUR DU PAM

TABLEAU I: ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FEMMES DANS LE PERSONNEL ENTRE LE 1ER JANVIER 1992 ET LE 31 AOÛT 1996

Au	Personnel du PAM (total)	Nombre de femmes	Nombre de femmes par rapport au personnel total %
1/1/92	368	63	17,12
1/1/93	399	77	19,29
1/1/94	427	93	21,78
1/1/95	479	106	22,13
1/1/96	553	136	24,59
31/8/96	587	151	25,72

1. Entre le 1er janvier 1992 et le 31 août 1996, la proportion de femmes a progressé de plus de huit points de pourcentage, passant de 17,12 à 25,72 pour cent en termes relatifs (c'est-à-dire, par rapport à l'effectif du personnel total), soit une augmentation de 140 pour cent en chiffre absolu (de 63 à 151).
2. Ce chiffre est encore loin de notre objectif.



TABLEAU II: REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LE PERSONNEL, DE LA CLASSE P-5 JUSQU'À CELLE DE SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL/SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT, COMPRISE, DU 1ER JANVIER 1992 AU 31 AOÛT 1996

Au	P-5		D-1		D-2		SSG/SGA					
	Personnel total	Personnel féminin		Personnel total	Personnel féminin		Personnel total	Personnel féminin				
		No.	%		No.	%		No.	%			
1/1/92	54	5	9,2	28	-	-	6	-	-	3	0	00,00
1/1/93	61	5	8,2	26	2	7,7	5	-	-	2	1	50,00
1/1/94	59	6	10,2	31	6	19,4	8	2	25,00	3	1	33,00
1/1/95	63	9	14,3	32	6	18,8	8	2	25,00	3	1	33,00
1/1/96	74	14	18,9	37	6	16,2	7	1	14,30	2	1	50,00
31/8/96	81	15	18,5	42	7	16,7	7	1	14,30	3	1	33,00

1. Au 1er janvier 1992, il n'y avait aucune femme en poste à un niveau supérieur à la classe P-5.
2. Des femmes ont ensuite été recrutées ou promues à des niveaux supérieurs durant les années suivantes, ce qui a fait doubler leur nombre au niveau P-5 (de 9,2 à 18,5 pour cent). Elles sont désormais également représentées dans la classe D-1 (16,7 pour cent) et D-2 (14,3 pour cent).



TABLEAU III : REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SIÈGE ET DANS LES BUREAUX DE PAYS, PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL (RANG SUPÉRIEUR, SERVICES SPÉCIALISÉS, SERVICE UNIFIÉ ET PERSONNEL DE PROJET) AU 31 AOÛT 1996

Catégorie	Siège			Bureaux de pays			Total		
	Personnel total	Personnel féminin		Personnel total	Personnel féminin		Personnel total	Personnel féminin	
	No.	No.	%	No.	No.	%	No.	No.	%
Rang supérieur (D-2 et au-dessus)	10	2	20,00	-	-	-	10	2	20,00
Service unifié	99	30	30,30	166	32	19,28	265	62	23,40
Service spécialisé	83	32	38,55	2	-	-	85	32	37,65
Personnel de projet	50	23	46,00	177	32	18,08	227	55	24,23
Total	242	87	35,95	345	64	18,55	587	151	25,72

1. Au 31 août 1996, les femmes étaient mieux représentées au Siège (35,95 pour cent) que dans les bureaux de pays (18,55 pour cent du personnel total). Au Siège, la proportion de femmes était plus élevée dans la catégorie des personnels de projet (46 pour cent), alors que dans les bureaux de pays, elle était légèrement supérieure dans le service unifié (19,28 pour cent) que dans les personnels de projet (18,08 pour cent).



B. RAPPORT DE SITUATION SUR LA REPRESENTATION DU NOMBRE DE RESSORTISSANTS DE PAYS EN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES CATEGORIES DES ADMINISTRATEURS ET DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX DE RANG SUPERIEUR DU PAM

TABLEAU IV: ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RESSORTISSANTS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENTRE LE 1ER JANVIER 1992 ET LE 31 AOÛT 1996

Au	Personnel total (nombre)	Personnel provenant de pays en développement économique (nombre)	Proportion du personnel provenant de pays en développement économique par rapport au personnel total (%)
1/1/92	368	141	38,31
1/1/93	399	147	36,85
1/1/94	427	151	35,36
1/1/95	479	164	34,24
1/1/96	553	192	34,72
31/8/96	587	209	35,60

1. Entre le 1er janvier 1992 et le 1er janvier 1995, la proportion de ressortissants des pays en développement économique dans le personnel a diminué, tombant de 38,31 à 34,24 pour cent. Toutefois, cette tendance s'est renversée depuis janvier 1995, et plus encore au cours des premiers 18 mois de 1996. Si cette progression se maintient, la proportion de ressortissants de pays en développement économique passerait à 37 ou 38 pour cent de l'ensemble du personnel d'ici à la fin de 1997.
2. Notre but officieux est d'atteindre une proportion de 40 pour cent de ressortissants de pays en développement économique pour les administrateurs et les fonctionnaires internationaux de rang supérieur.



TABLEAU V: REPRÉSENTATION DES RESSORTISSANTS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SIÈGE ET DANS LES BUREAUX DE PAYS, PAR CATÉGORIE (RANG SUPÉRIEUR, SERVICES SPÉCIALISÉS, SERVICE UNIFIÉ ET PERSONNEL DE PROJET) AU 31 AOÛT 1996

Catégorie	Siège			Bureaux de pays			Total		
	Personnel total (nombre)	Personnel provenant de pays en développement économique		Personnel total (nombre)	Personnel provenant de pays en développement économique		Personnel total (nombre)	Personnel provenant de pays en développement économique	
		No.	%		No.	%		No.	%
Rang supérieur (D-2 et au-dessus)	10	4	40,00	-	-	-	10	4	40,00
Service unifié	99	35	35,35	166	73	43,98	265	108	40,75
Service spécialisé	83	18	21,69	2	-	-	85	18	21,18
Personnel de projet	50	8	16,00	177	71	40,11	227	79	34,80
Total	242	65	26,85	345	144	41,74	587	209	35,60

1. Au 31 août 1996, une proportion plus élevée de ressortissants de pays en développement économique était postée dans les bureaux de pays (41,74 pour cent) qu'au Siège (26,85 pour cent). Toutefois, pour ce qui est des fonctionnaires de rang supérieur, la proportion était de 40 pour cent au Siège. S'agissant du service unifié, au Siège et dans les bureaux de pays, la proportion était respectivement de 35,35 et de 43,98 pour cent.

